

## LA TELEASSISTANCE ADMR ASSURE LA CONTINUITE DE SERVICE 24/24 AUPRES DES PERSONNES VULNERABLES

#Covid19

La sécurité de nos abonnés (*personnes âgées et/ou en situation de handicap*), leurs aidants et nos installateurs est au cœur de nos missions et préserver leur santé l'est tout autant. Avec l'épidémie de Covid19, nous traversons actuellement une crise sanitaire sans précédent. Nos équipes œuvrent chaque jour pour assurer la continuité de notre service de téléassistance 24/24.

### Activation de notre Plan de continuité d'activité

Dès les premiers signes de l'épidémie, nous avons pris les mesures nécessaires pour continuer à assurer un service de qualité 24/24. Nous avons d'ailleurs déclenché notre Plan de continuité d'activité incluant :

- **L'application des gestes barrières** : nos collaborateurs, en plus de les appliquer, les rappellent quotidiennement aux installateurs qui se rendent au domicile de nos abonnés.
- **Des procédures adaptées à la situation** : nous privilégions actuellement la contractualisation à distance, pour limiter le temps passé au domicile de l'abonné, et les installations effectuées par l'entourage. Ceci peut être opéré très rapidement grâce à notre matériel simple d'installation et l'accompagnement à distance de notre équipe technique.
- **Une réorganisation des espaces de travail et espaces communs** pour respecter les distances de sécurité entre nos collaborateurs. Nous avons également favorisé le télétravail pour celles et ceux qui peuvent en bénéficier.

« Je tiens à remercier nos équipes qui font actuellement preuve d'un sang-froid remarquable. Chacun garde en mémoire notre première mission : l'assistance des personnes vulnérables. Chaque jour, nos opérateurs d'écoute conseillent, rassurent et accompagnent nos abonnés et leurs aidants afin de les aider à traverser cette période difficile. L'appui sur le terrain du réseau ADMR nous est également d'une grande aide pour la sécurité de nos abonnés à leur domicile. Ils effectuent leurs missions dans des conditions très compliquées. » ajoute Hervé MEUNIER, Directeur général de Filien ADMR.

### Anticipation sur les futures mesures gouvernementales

Cette crise sanitaire risque certainement de durer et nos décisions sont prises également en fonction des annonces faites par le Président de la république et le Gouvernement. **Notre Plan de continuité d'activité nous permet d'anticiper un durcissement de la situation** avec l'activation de notre centre d'écoute de secours, la mobilisation de personnel de remplacement sur le centre d'écoute principal, etc. En attendant, nous tenons à apporter tout notre soutien au personnel soignant qui, à l'image du réseau ADMR, se trouve en première ligne. Ainsi, **nous donnons la priorité aux installations pour les personnes en sorties d'hospitalisation** afin de libérer des places le plus rapidement possible.

### À propos de Filien ADMR :

Filien ADMR a été créé par l'ADMR - 1<sup>er</sup> prestataire de services à la personne - en 1988 dans le but d'assurer une complémentarité à ses services de maintien à domicile. Filien ADMR porte une ambition d'innovation technologique et sociale pour apporter aux Seniors des solutions adaptées à leur situation et leur environnement. Aujourd'hui, c'est l'un des principaux acteurs nationaux de téléassistance. **L'entreprise a reçu en 2016 la certification NF Service « téléassistance au domicile », véritable gage de qualité et de confiance pour les abonnés et leur entourage.**

Chiffres clés Filien ADMR :

- 32 ans d'expérience, 90 salariés, chiffre d'affaires 2019 : 10 M€
- 250 000 personnes équipées depuis le début de l'activité dans toute la France
- 650 000 appels traités en 2019

### Contact presse :

Filien ADMR • [www.filien.com](http://www.filien.com) • Lorène BRAULT • [lbrault@filien.com](mailto:lbrault@filien.com) • tél. : 06 73 43 49 49